

Open FIDE de Plaisance du Touch
23 et 24 février 2019
REGLEMENT DU TOURNOI

Article I : Participation.

L'open de Plaisance de Touch à lieu à la Ferme de l'Homme à Leuguevin (31). Le tournoi est organisé par le club de Plaisance du Touch. Tout joueur français doit être titulaire de la licence A.

Article II : Les tournois

Le tournoi est divisé en deux groupes :

Open A : ouvert aux joueurs avec un élo inférieur à 2200, ou égal ou plus de 1600. Dérogation possible pour les joueurs avec un élo entre 1600 et 1550.

Open B : ouvert aux joueurs avec un élo inférieur à 1600.

Article III : Déroulement.

La cadence est de 1h avec l'incrément de 30 secondes pour chaque coup.

Horaires :

Ronde 1 : 23/02 de 09h30 à 12h30

Ronde 2 : 23/02 de 13h30 à 16h30

Ronde 3 : 23/02 de 16h30 à 19h30

Ronde 4 : 24/02 de 09h00 à 12h00

Ronde 5 : 24/02 de 13h00 à 16h00

Ronde 6 : 24/02 de 16h00 à 19h00

Remise de prix à 20h.

Les parties sont régies selon les règles de la FIDE établies au 1er janvier 2018.

Conformément au règlement de la FFE les joueurs sont forfaités après une 1/2 heure de retard sauf la première ronde où le délai est d'une heure.

Article IV : Appariements et classements.

Les appariements sont effectués au système suisse par PAPI. Les règles utilisées sont celles de la FIDE.

Seront appariés pour la première ronde les joueurs présents dans la salle ayant pointé avant 9h15 ou ayant payé leur inscription.

Les joueurs seront classés suivant le nombre de points.

Départages entre ex-æquo : Buchholz, Nombre de Victoires, Performance

Article V : Prix.

Les prix généraux seront attribués en fonction de départage. Les autres prix sont attribués au départage. Ils ne sont pas cumulables. Seuls les joueurs pouvant attester d'un classement national ou international pourront prétendre aux prix par catégorie élo. Un joueur primé qui ne serait pas présent à la remise des récompenses perdrait ses droits envers son prix. La liste des prix sera affichée à la 4ème Ronde.

Article VI : Comportement des joueurs.

Il est formellement déconseillé aux joueurs d'apporter un téléphone mobile et/ou un autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Si néanmoins vous apportez un appareil, ce dernier doit être éteint et rangé dans un sac pendant la partie. Si cet appareil émet un son dans la salle de jeu pendant la partie, le joueur perdra sa partie et l'adversaire gagnera.

Article VII : Arbitrage

Les arbitres du tournoi sont :

Stephen BOYD, Arbitre International

Sami RAHAL, Arbitre Fédérale Club

Ils sont chargés de faire respecter le présent règlement. Les joueurs sont tenus de respecter le règlement.

Pour les arbitres

Stephen BOYD

Pour l'organisation

Marc Foing